



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 38080

Texte de la question

M Bernard Schreiner prend acte de la position de M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, concernant les sommes prélevées sur la vente de TF1 pour financer la création audiovisuelle et de l'affirmation que 10 p 100 du produit de la vente, soit 450 millions de francs, serviraient donc à cette création. Ce financement s'effectuant sur deux ans, il lui demande de manière précise, la répartition détaillée de 225 millions de francs, prévue pour 1987.

Données clés

Auteur : [M. Schreiner Bernard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38080

Rubrique : Audiovisuel

Ministère interrogé : économie, finances et privatisation.

Ministère attributaire : économie, finances et privatisation.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1232